

Principes généraux pour les CAP – CCP – CT : La qualité d'électeur s'apprécie au jour du scrutin. Seuls les agents relevant d'un statut MTES/MCT sont électeurs au scrutin du 6 décembre 2018.										
Typologies des situations recensées	ELECTEUR	ELIGIBLE	ELECTEUR	ELIGIBLE	OBSERVATIONS	ELECTEUR	ELIGIBLE	ELECTEUR	ELIGIBLE	OBSERVATIONS
	CAP/CCP LOCALE	CAP/CCP LOCALE	CAP/CCP NATIONALE	CAP/CCP NATIONALE		CT DE PROXIMITE	CT DE PROXIMITE	CTM	CTM	
	si elle existe					Si il existe				
1	Agents en Position Normale d'Activité (PNA)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
2	Agents en position d'activité en congé de longue maladie (CLM)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	NON	
3	Agents en congé de grave maladie (CGM)	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	
4	Agents en position d'activité en congé de longue durée (CLD)	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	
5	Agents en position d'activité en congé de formation	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
6	Agents en position d'activité en congé parental	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
7	Agents en position d'activité en congé de paternité, maternité ou adoption	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
8	Agent en cessation progressive d'activité (CPA)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
9	Agents en position d'activité en position d'accompagnement de personne en fin de vie	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
10	Agents en position de permanents syndicaux	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
11	Fonctionnaires stagiaires	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	
12	Fonctionnaires en disponibilité	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	
13	Stagiaire et élèves du MTES/MCT en cours de scolarité	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	
14	Personnels à statut militaire	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	
15	Agents en congés sans rémunération	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	
16	Détachés "entrants" sur un corps du MTES/MCT (agents des ministères d'origine MINEFI par exemple ou département ministériel)	OUI	OUI	OUI	OUI (1)	OUI	OUI	OUI	OUI	
17	Détachés "sortants" d'un corps du MTES/MCT	NON	NON*	OUI	OUI (1)	NON	NON	NON	NON	
18	PNA "sortants" Agents appartenant à un corps du MTES/MCT affectés en PNA (Position Normale d'Activité) en DDI, en préfecture par exemple ou MAD « sortants » dans la Fonction Publique de l'État	OUI	OUI	OUI	OUI (1)	NON	NON	OUI	OUI	Sont électeurs au CTM du MTES/MCT et au CT de proximité du service ou du Ministère où ils exercent leurs fonctions
19	PNA "entrants" Agents n'appartenant pas à un corps du MTES/MCT affectés en PNA (Position Normale d'Activité) ou MAD « entrants » en DREAL par exemple...sur un poste MTES/MCT	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON	NON	Sont électeurs au CTM du ministère auprès duquel leur corps est statutairement rattaché, et également électeurs au CT de proximité MTES/MCT Exemple : agent appartenant à un corps du MAAF affecté au SG de l'AC des MTES/MCT. L'agent sera électeur au CTM du MAAF
20	En DSLD (Détachement Sans Limitation de Durée)	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	

Typologies des situations recensées	ELECTEUR	ELIGIBLE	ELECTEUR	ELIGIBLE	OBSERVATIONS	ELECTEUR	ELIGIBLE	ELECTEUR	ELIGIBLE	OBSERVATIONS	
	CAP/CCP LOCALE	CAP/CCP LOCALE	CAP/CCP NATIONALE	CAP/CCP NATIONALE		CT DE PROXIMITE	CT DE PROXIMITE	CTM	CTM		
	si elle existe					Si il existe					
21	Agents MAD (Mis à Disposition) "sortants" appartenant à un corps du MTES/ MCT	OUI	OUI	OUI	OUI (1)	Sont répertoriés et pris en compte à la CAP nationale (demeurent électeurs à la CAP de leur corps d'appartenance). Sont à considérer comme des détachements(1).	NON	NON	NON	NON	Ne sont pas électeurs au CTM du MTES/MCT Exemple : agents appartenant à un corps du MTES/MCT en position de détachement auprès d'une collectivité territoriale. L'agent ne sera pas électeur au CTM du MTES/MCT. Electeurs au CT de proximité (si il existe du service où ils exercent leurs fonctions.
22	Agents MAD (Mis à Disposition) "entrants" n'appartenant pas à un corps du MTES/MCT	NON	NON	NON	NON	Sont complètement gérés par l'administration d'origine - pas de double carrière	OUI	OUI	NON	NON	Sont électeurs au CTM du ministère auprès duquel leur corps est statutairement rattaché, et également électeurs au CT de proximité MTES/MCT Exemple : agent appartenant à un corps du MAAF affecté au SG de l'AC des MTES/MCT. L'agent sera électeur au CTM du MAAF
23	Agents non titulaires en position de congé mobilité	OUI	OUI	OUI	OUI		OUI	OUI	OUI	OUI	
24	Agents contractuels du MTES/MCT de droit public ou de droit privé en CDI, en position d'activité	OUI	OUI	OUI	OUI		OUI	OUI	OUI	OUI	
25	Agents contractuels du MTES/MCT de droit public ou de droit privé en CDI en congés rémunéré	OUI	OUI	OUI	OUI		OUI	OUI	OUI	OUI	
26	Agents contractuels du MTES/MCT de droit public ou de droit privé en CDI en congés parental	OUI	OUI	OUI	OUI		OUI	OUI	OUI	OUI	
27	Agents contractuels du MTES/MCT de droit public ou de droit privé bénéficiant depuis au moins 2 mois d'un contrat d'une durée minimale de six mois, ou soit d'un contrat reconduit successivement depuis au moins six mois, en position d'activité	OUI	OUI	OUI	OUI		OUI	OUI	OUI	OUI	
28	Agents contractuels du MTES/MCT de droit public ou de droit privé bénéficiant depuis au moins 2 mois d'un contrat d'une durée minimale de six mois, ou soit d'un contrat reconduit successivement depuis au moins six mois, en congés rémunéré	OUI	OUI	OUI	OUI		OUI	OUI	OUI	OUI	
29	Agents contractuels du MTES/MCT de droit public ou de droit privé bénéficiant depuis au moins 2 mois d'un contrat d'une durée minimale de six mois, ou soit d'un contrat reconduit successivement depuis au moins six mois, en congés parental	OUI	OUI	OUI	OUI		OUI	OUI	OUI	OUI	
30	Agents contractuels du MTES/MCT de droit public ou de droit privé placés en congé non rémunéré	NON	NON	NON	NON		NON	NON	NON	NON	